

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog tenue le mardi 15 avril 2025, par vidéoconférence, sous la présidence de M. Maxime Ferland.

PRÉSENCES : membres, administrateurs et employés – nombre : 40

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée ;
 - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024 ;
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration ;
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques ;
 - 3.3 Rapport financier au 31 décembre 2024 ;
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu ;
4. Période de questions au conseil d'administration ;
5. Propositions soumises au vote :
 - 5.1 Adoption de résolutions spéciales
 - 5.1.1 Adoption des modifications au règlement intérieur de la caisse
 - 5.2 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.3 Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.3.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.3.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.3.3 Présentation des personnes candidates
 - 5.3.4 Élection par votation (vote en différé)
 - 5.4 Précision sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
- 6 Fin de la rencontre et remerciements
- 7 Publication des résultats et levée de l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue

M. Maxime Ferland, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue.

Étant donné qu'il y a quorum, le président déclare l'assemblée officiellement ouverte à 18 h 30.

Le président présente les personnes qui l'accompagnent lors de l'assemblée, soit Mme Sylvie Marcotte, Mme Katy Lessard et M. Gaétan Giguère. Il rappelle que l'assemblée générale annuelle a été dûment convoquée par avis publié le 17 mars 2025. Il mentionne que le conseil d'administration a choisi d'offrir une formule à distance et que les membres peuvent voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'un vote en différé au cours des 4 prochains jours.

Une courte vidéo du président du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, est présentée.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Une courte vidéo est présentée sur les règles de fonctionnement de l'assemblée.

Le président rappelle également les conditions qui doivent être respectées par les membres pour pouvoir avoir le droit de vote.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer deux (2) scrutateurs. Le président recommande :

- Mme Karine Lacasse, adjointe à la direction générale
- Mme Katy Lessard, conseillère communications et coopération

afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé ce soir. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin que je puisse vous communiquer les résultats des votes. Les scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que (retiré), membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par (retiré), également membre de plein droit.

La proposition de nommer Mme Karine Lacasse et Mme Katy Lessard comme scrutatrices est adoptée à l'unanimité.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire adjointe, Mme Sylvie Marcotte, fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que (retiré), membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par (retiré), également membre de plein droit.

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires en lien avec l'ordre du jour. Il n'y a aucune question.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024.

Le président d'assemblée demande une proposition autorisant l'adoption du procès-verbal du 16 avril 2024.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que (retiré), membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par (retiré) également membre de plein droit.

Il est résolu, à la majorité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2024.

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Le président d'assemblée, M. Maxime Ferland, présente les membres composant le conseil d'administration. Il les remercie chaleureusement pour leur implication et remercie également les administrateurs sortants de charge qui n'ont pas sollicité de nouveau mandat.

Une vidéo est présentée en lien avec les principales réalisations de la dernière année et des orientations que la Caisse s'est fixées.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M. Gaétan Giguère présente le rapport sur la surveillance et les règles déontologiques.

3.3 Présentation du rapport financier

Une capsule vidéo est diffusée pour la présentation du rapport financier de la caisse au 31 décembre 2024.

Le président d'assemblée demande s'il y a des questions ou commentaires concernant les états financiers. Il n'y a pas de questions ou commentaires.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Une capsule vidéo est diffusée pour la présentation du volet distinction coopérative de la caisse. Le président invite ensuite Mme Katy Lessard à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu pour l'année 2024.

4. Période de questions prévues par la Loi au conseil d'administration

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Adoption des modifications au règlement intérieur de la caisse

Le président présente une modification au règlement intérieur de la caisse. Il s'agit de diminuer, de façon progressive, le nombre d'administrateurs au conseil d'administration.

La recommandation est la suivante :

- Nous passerons de 14 à 13 administrateurs dès l'AGA 2025, avant la période d'élection
- Nous passerons de 13 à 12 administrateurs au 1er janvier 2026
- Et nous passerons de 12 à 11 administrateurs au 1er janvier 2027

L'entrée en vigueur de cette recommandation est dès son adoption, donc en date de ce jour.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que (retiré), membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par (retiré), également membre de plein droit.

Il est résolu, à la majorité, d'adopter la modification au règlement intérieur de la caisse.

5.2 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une courte vidéo sur les ristournes est présentée aux membres. Nos excédents d’exploitation pour l’année 2024 à répartir avant ristournes aux membres sont de 14 573 000 \$. Le président invite la directrice générale, Mme Marcotte, à présenter la recommandation du conseil d’administration concernant la façon de les répartir.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		14 573
Virements réglementaires et autres ajustements		(4 792)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(5 600)	
• Autres éléments du résultat	595	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	215	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(2)	
Solde des excédents à répartir		9 781
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(2 115)
• Ristourne	(2 396)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	630	
• Affectation au FADM	(349)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(7 666)
Solde des excédents à répartir		0

FADM

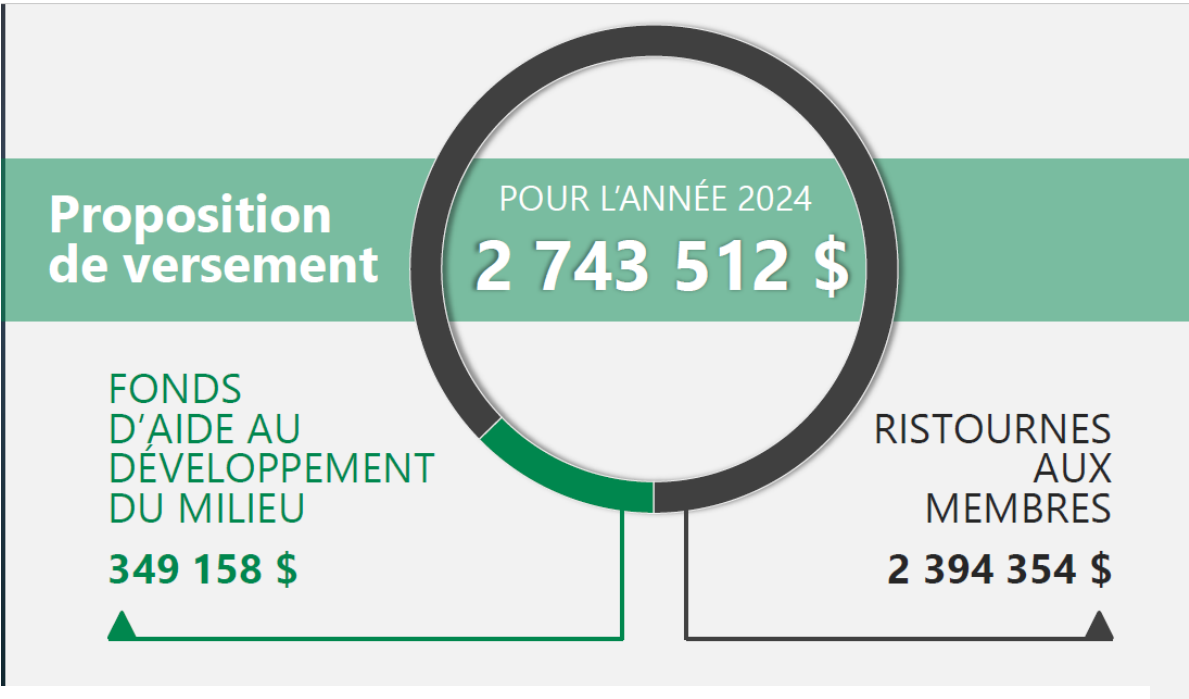
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE

Réserve pour ristournes éventuelles

¹

L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		292
Épargne et placements	0,58 \$	344
Fonds		106
Prêts et marges de crédit		677
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	354
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	184
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	387
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	50
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		2 394

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS			
		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		14 573	
Virements réglementaires et autres ajustements		(4 792)	
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹		(5 600)	
• Autres éléments du résultat		595	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024		215	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)		(2)	
Solde des excédents à répartir		9 781	
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(2 115)	
• Ristourne		(2 396)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne		630	
• Affectation au FADM		(349)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0	
Affectation à la réserve générale		(7 666)	
Solde des excédents à répartir		0	

FADM

Fonds d'aide au développement du milieu

RRE

Réserve pour ristournes éventuelles

¹

L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que (retiré), membre de plein droit de la caisse, propose d’adopter la recommandation et qu’elle est appuyée par (retiré), également membre de plein droit.

Cette proposition de l’assemblée recommandée par le conseil d’administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de la présente assemblée.

5.3 Élection des membres du conseil d’administration

5.3.1 Nomination des officiers pour la période d’élection

Président d’élection et secrétaire d’élection

M. Maxime Ferland agit à titre de président d’élection et Mme Sylvie Marcotte, comme secrétaire d’élection, tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

5.3.2 Rapport du comité de mise en candidature

Préalablement à ce point, M. Gaétan Giguère, président du comité de mise en candidature, présente la démarche entamée par le conseil d’administration au sujet du profil collectif enrichi. Il présente ensuite le rapport du comité de mise en candidature et nomme les candidatures reçues.

5.3.2 Présentation des personnes candidates

Une capsule vidéo est diffusée pour présenter les personnes candidates.

Puisque le nombre de candidatures est supérieur au nombre de postes à combler, l’élection des membres du conseil d’administration fera l’objet d’un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

5.4 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président informe les membres de la façon dont sera tenu le vote. Dès ce soir, 15 avril 2025, à la fin de l'assemblée, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 19 avril 2025.

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

Dans les 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse sera informée des résultats des votes qui seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif.

Le président informe également les membres des bornes de votation qui seront accessibles dans les centres de services afin d'accommoder les membres n'ayant pas Accès D.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Remerciements

M. Maxime Ferland remercie les membres de leur participation à cette assemblée générale annuelle virtuelle, ainsi que tous les participants.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Résultats du vote

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

94,57 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.
La proposition est donc adoptée à la majorité.

Élection des administrateurs

Les administrateurs élus ou réélus sont :

- ✓ Maxime Bertrand
- ✓ Danielle Bolduc
- ✓ Josiane Brault
- ✓ Maxime Langlois
- ✓ Guylaine Monty

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11 h 58.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Ferland', written over a horizontal line.

M. Maxime Ferland, président

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'S. Marcotte', written over a horizontal line.

Mme Sylvie Marcotte, secrétaire adjointe